

La gouvernance des services de l'eau en Tunisie

Surmonter les défis de la participation du secteur privé

Tunis, 9 Juin 2014

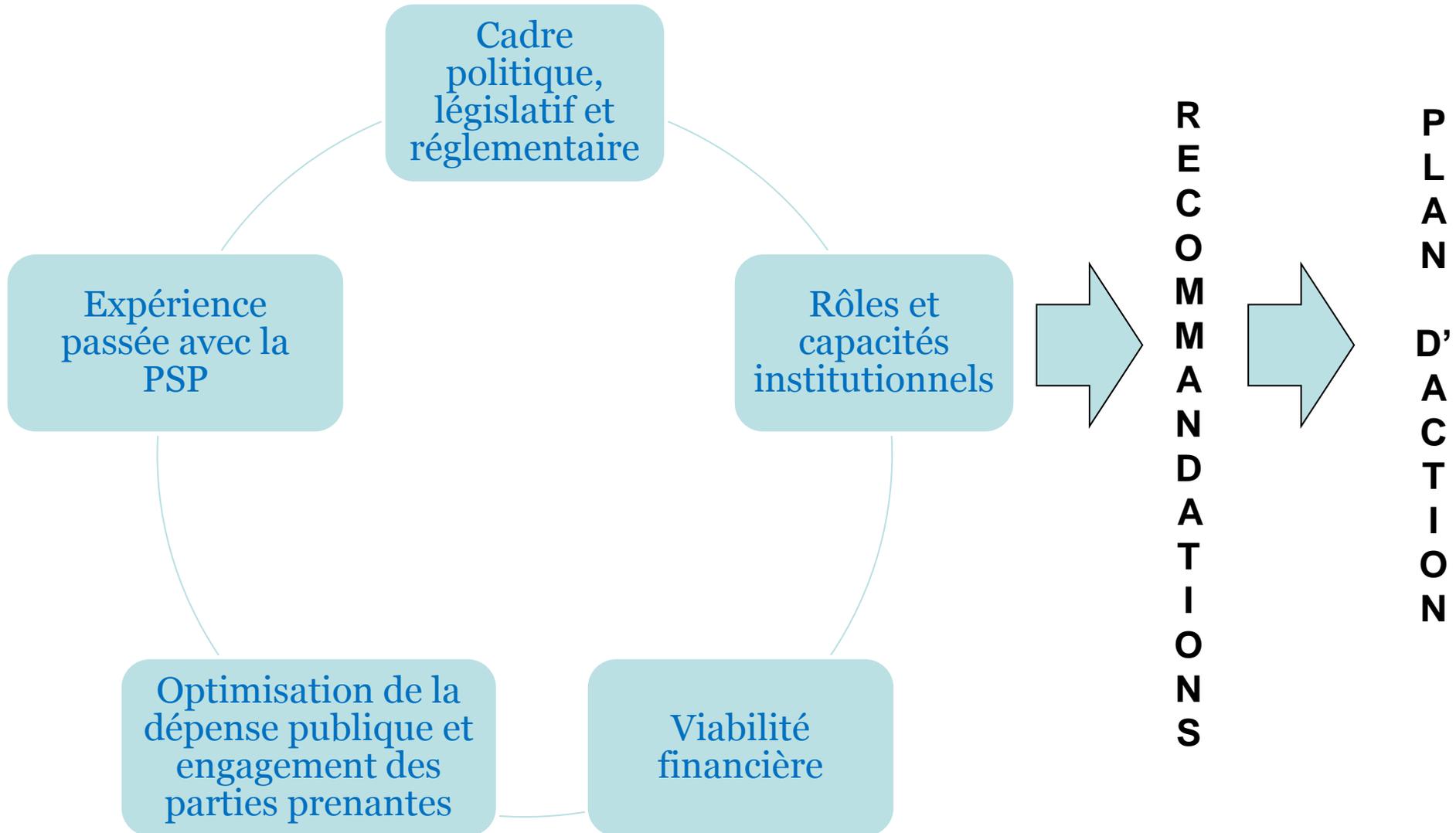
Céline Kauffmann, Coordinatrice OCDE du projet

Responsable adjointe de la Division de la Politique Réglementaire

Aziza Akhmouch, Chef du Programme sur la gouvernance de l'eau,
Division du développement Régional, OCDE

Piliers du rapport

PHASE DE DIAGNOSTIC



Domaines de recommandations

- **Axe 1:** Comprendre la variété des modalités de participation du secteur privé, leurs objectifs et leurs conditions de succès et identifier les formes appropriées au contexte tunisien
- **Axe 2:** Assurer la viabilité financière et la soutenabilité budgétaire de la PSP dans le secteur de l'eau tunisien
- **Axe 3:** Améliorer les mécanismes de transparence et renforcer l'engagement des parties prenantes afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre

**COMPRENDRE LA VARIÉTÉ
DES MODALITÉS DE PSP,
LEURS OBJECTIFS ET LEURS
CONDITIONS DE SUCCÈS ET
IDENTIFIER LES FORMES
APPROPRIÉES AU CONTEXTE
TUNISIEN**

Identifier la forme de PSP adaptée

Axe 1

Recommandations

Identifier les formes de PSP sur la base d'évaluation

Favoriser l'efficacité technique, commerciale & la qualité de services

Implication de petits PS en appui aux GDA

BOT pour les usines de traitement

Axe 2

Comment ?

- Évaluation indépendante de l'expérience de la PSP
- Enquête de marché pour déterminer l'appétit du PS

- Prendre appui sur le regroupement des contrats de sous-traitance dans l'assainissement

- Identifier les opportunités grâce aux études en cours
- Mener des projets pilotes
- Renforcer les capacités des petits opérateurs

- BOT pilote sur la base d'une étude de faisabilité

Axe 3

Quand ?

CT

CT - MT

CT - MT

MT



**ASSURER LA VIABILITÉ
FINANCIÈRE ET LA
SOUTENABILITÉ BUDGÉTAIRE
DE LA PSP DANS LE
SECTEUR DE L'EAU TUNISIEN**

Renforcer l'autonomie des opérateurs

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Recommandations

Comment ?

Quand ?

Accorder plus d'autonomie aux opérateurs

- Renforcer une culture de contrôle et d'audit interne
- Approche de gestion financière fondée sur les objectifs

CT / MT

Rapprocher les tarifs des coûts

- Évaluer les impacts économiques et sociaux de la grille tarifaire
- Développer et rendre public une méthodologie de tarification

CT

MT

Mesures de réduction des coûts

- Favoriser une meilleure maîtrise des coûts et des gains d'efficacité technique
- Encourager un meilleur recouvrement des factures

CT / MT

Assurer l'abordabilité budgétaire

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Recommandations

Comment ?

Quand ?

Comptabiliser les subventions de manière transparente

- Identifier et rendre transparentes les subventions allouées au secteur de l'eau

CT / MT

Développer une planification financière stratégique

- Identifier revenus et dépenses
- Évaluer le déficit de financement
- Etablir les scénarios alternatifs

CT

Identifier les passifs éventuels issus du secteur de l'eau

- Inclure un reporting détaillé des passifs éventuels générés par l'octroi de garanties souveraines

MT/LT

Structure institutionnelle de la PSP

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Recommandations

Comment ?

Quand ?

Renforcer le cadre législatif de la PSP

- Ratifier et promulguer la Loi sur les PPP
- Réaliser un état des lieux de la législation existante
- Définir les amendements nécessaires

CT / MT

Renforcer les compétences de l'administration

- Organiser des formations et des séminaires ciblés
- Poursuivre la mise en place de l'Unité PPP
- Relayer l'Unité PPP au sein des ministères par des compétences PPP spécialisées
- Clarifier le rôle des institutions en matière de PPP et s'assurer de leur bonne coordination

CT / MT

Optimiser la dépense publique

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Recommandations

Comment ?

Quand ?

Établir une liste de projets d'investissements

- Relancer plans quinquennaux
- Utilisation de l'analyse coût-avantages pour la sélection et la priorisation des projets
- Élaborer liste courte de projets

CT / MT

Définir des règles de jeu équitables entre option publique et PSP

- Définir une méthodologie pour calculer l'optimisation de la dépense publique
- Outil d'évaluation des coûts réels d'exploitation et d'entretien des projets

CT / MT

Équipe compétente pour le suivi des projets

- Rédiger des guides méthodologiques
- Détacher un expert de l'Unité PPP ou externe pour la gestion des projets complexes

CT



**AMÉLIORER LES MÉCANISMES
DE TRANSPARENCE ET
RENFORCER L'ENGAGEMENT
DES PARTIES PRENANTES AFIN
DE SUSCITER L'ADHÉSION DU
PLUS GRAND NOMBRE**

Améliorer l'accès à l'information

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Recommandations

Comment ?

Quand ?

Développer les indicateurs de performance

Étendre les indicateurs de performance

Désagréger les données au niveau régional

Généraliser les enquêtes de satisfaction

Publier les résultats sur un site Internet

Réfléchir au rôle d'une tierce partie indépendante

CT/MT

LT

Mettre à jour et compléter le système d'information sur l'eau existant

Évaluer la qualité des systèmes de collecte de données

Développer des mécanismes de coordination entre les instances

Mettre en place un système de suivi

Système d'information commerciale mutualisé entre SONEDE et l'ONAS

Harmoniser les indicateurs des bailleurs

CT/MT

Améliorer la communication

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Recommandations

Comment ?

Quand ?

Renforcer les compétences des Directions de la communication au sein de la SONEDE et de l'ONAS

Créer des départements clientèle

Renforcer les Directions centrales de la communication

Développer un plan de communication et un plan média / Nommer des porte-paroles

Rendre plus cohérentes les stratégies de communication sur l'eau des différents ministères et organismes

CT

MT

Définir les groupes de population à cibler

Effectuer une cartographie des parties prenantes et Identifier leurs attentes

Établir des plans média pour chaque public-cible

CT

MT

Renforcer les plateformes existantes

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Recommandations

Comment ?

Quand ?

Renforcer les GDA

Organiser des échanges d'expérience entre GDA

MT

Renforcer le rôle des ONG

Renforcer le rôle des grandes associations (ODC)

CT

Appuyer les groupes d'experts et de travail sur l'eau

LT

Encourager la participation des groupes vulnérables

Impliquer plus systématiquement les centres de formation

MT

Spécificités territoriales

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Recommandations

Comment ?

Quand ?

Assurer la représentation des gouvernorats et des municipalités au sein du Conseil national de l'eau

Etude-pilote pour tester le transfert de certaines responsabilités de l'eau à l'échelon local

Evaluation *ex post* de l'étude pilote et identifier les bonnes pratiques

Généraliser le transfert de compétence à l'ensemble du territoire

CT

MT

LT

Renforcer la coopération entre organismes publics

Donner plus de poids aux antennes régionales de la SONEDE et de l'ONAS

MT



MERCI

Contact: Céline Kauffmann (celine.kauffmann@oecd.org)